



Envoyé en préfecture le 17/04/2019  
 Reçu en préfecture le 17/04/2019  
 Affiché le 17/04/2019  
 ID : 971-219711116-20190405-M2019\_0331-DE

N° d'affichage :  
**SEC/2019/03/.003**  
**COMMUNE DE DESHAIES**  
 Conseil Municipal du 05 Avril 2019

Membres en exercice :	<b>27</b>
Membres présents :	<b>17</b>
Suffrages exprimés :	<b>18</b>
Votes Pour :	<b>16</b>
Votes Contre :	<b>00</b>
Abstention :	<b>02</b>

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le .....  
 Deshaies, le .....

La Directrice Générale des Services

**Mylène LACIDES**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi cinq (05) du mois d'Avril à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de DESHAIES, par suite à la convocation en date du vingt-six mars 2019.

**Sont présents :** MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, MANIOC Alain, OPET Ghislaine, GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> adjoint*), MOUILA Gladys, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonette, GAMIETTE Julien, CARENE Marie-Yvonne, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALUET Odette, GAMIETTE Liliane, MOBETIE Marie-France (Conseillers municipaux)

**Pouvoir et excusée :** BERNIER Maritza (*Procuration à Madame JUDITH Villard*),

**Absents excusés :** APPOLINAIRE Lionel, ALIDOR Fritz, MATHIASIN Max, FLÉMIN Félix (conseillers municipaux)

**Sont absent :** Philippe MORVAN, Irmine MICHALON, SABAS Sydney, JEAN née SABAS Lydie, BALZINC Théogat (conseillers municipaux),

**Secrétaire de séance :** Julien GAMIETTE

**Ont assisté :** Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives :** Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

Deshaies, le **08/04/2019**  
 Le Maire  
  
 Jeanny MARC



**EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 « BUDGET PRINCIPAL »**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le Budget Primitif principal de la Commune de Deshaies, qui est soumis à votre appréciation conformément aux articles L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, est placé sur le thème budgétaire : **« Deshaies, l'authentique, tisse son développement harmonieux et durable ».**

Ce budget s'inscrit dans les 5 engagements du projet de mandature 2014-2020 à savoir :

- 1. Placer l'emploi au cœur du développement**
- 2. Affirmer le développement humain comme une priorité**



- 3. Faire de Deshaies une ville d'excellence en matière de qualité de vie**
- 4. Mettre en œuvre une gouvernance locale au service de la proximité**
- 5. Vivre l'intercommunalité comme un territoire d'avenir**

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientation qui s'est régulièrement tenue lors de la séance du Conseil Municipal du 08 mars 2019.

Le projet de Budget Primitif 2019 est présenté dans le rapport joint à la présente mais nous pouvons d'ores et déjà vous préciser que le **budget globalisé s'équilibre à 9 873 430,41 € soit 6 628 570,84 € pour la section de fonctionnement et 3 244 859,57 € pour la section d'investissement en 2019 contre 10 706 706,20 € en 2018 soit une diminution de 7.78 %.**

### DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L2312-2 et suivants,

Vu la loi NOTRÉ en son article 107 abordant les nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux,

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires du **08 Mars 2019**,

Vu l'avis de la Commission des Finances réunie en sa séance du **27 Mars 2019**,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 du Budget Commune adopté le **05 Avril 2019**,

Vu le compte administratif 2018 « Budget Principal » approuvé le **05 Avril 2019**,

Entendu le rapport de l' élu délégué aux finances,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE, à la MAJORITE (1 CONTRE ,1 ABSTENTION)**

**Article 1 : D'ADOPTER** le Budget Primitif 2019 (Budget Principal) de la Commune, par chapitres en en section de fonctionnement et section d'Investissement et tel que résumé ci-après :

BP Budget Mairie 2019	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Nouvelles prévisions	6 628 570,84 €	6 336 205,00 €	1 272 573,48 €	802 366,77 €	7 901 144,32 €	7 138 571,77 €
Etat des restes			1 972 286,09 €	1 604 711,50 €	1 972 286,09 €	1 604 711,50 €
<b>TOTAUX</b>	<b>6 628 570,84 €</b>	<b>6 336 205,00 €</b>	<b>3 244 859,57 €</b>	<b>2 407 078,27 €</b>	<b>9 873 430,41 €</b>	<b>8 743 283,27 €</b>
Résultat reporté		292 365,84 €		837 781,30 €		1 130 147,14 €
<b>TOTAUX</b>	<b>6 628 570,84 €</b>	<b>6 628 570,84 €</b>	<b>3 244 859,57 €</b>	<b>3 244 859,57 €</b>	<b>9 873 430,41 €</b>	<b>9 873 430,41 €</b>



N° d'affichage :

SEC/2019/03/.003

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 05 Avril 2019

**Article 2** : De DONNER à Madame le Maire pouvoir pour signer les actes s'y rapportant

**Article 3** : Madame le Maire et le Comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Deshaies, le 09 Avril 2019

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour expédition conforme

Le Maire  
  
Jeanny MARC